



Devenir
du petit
patrimoine bâti
dans la
côte viticole
de la Côte-d'Or

L es murets et cabottes dans un paysage vu par tous

Front paysager qui accompagne les grands axes de circulation....



Espace de vie et de découverte, de labeur et de loisirs....



Viticulteurs, randonneurs, touristes, habitants, ... chacun vit ces paysages à sa manière. Vignes, routes, chemins, lieux-dits,... chacun bâtit ses repères, y trouve une parcelle de souvenirs, d'émotion....

Nombreux sont ceux qui regardent de près le territoire qui produit des vins parmi les plus célèbres au monde.

Nombreux sont ceux qui veulent connaître et toucher des yeux, du nez, du palais ou de l'esprit, ce terroir tant vanté qui au-delà de la vigne et du vin raconte une histoire riche, une géologie unique, des murets laborieusement tirés du sol...

Nombreux sont ceux qui devraient respecter ces lieux et ces constructions.

"La Côte ... la claire et blonde Côte ... somptueux versant que la montagne, d'un revers de son épaule, jette à la plaine en un geste de grâce hautaine et négligente ! ... Entre les étendues pastorales des sommets et les champs du "Pays Bas", il y a cet étroit rideau de vignobles. De Dijon à Chagny, on le peut suivre en toute sa longueur sur une soixantaine de kilomètres ; mais on le traverse en quelques centaines de pas seulement. Cette ligne flexible qui se balance aux coteaux - toujours prête à se rompre au moindre accident du relief, au moindre souffle frais sorti d'une combe - c'est sur elle pourtant que se fixe la fortune et que se détermine le génie de toute la Bourgogne..."

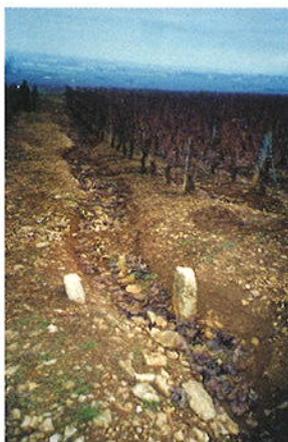
"Car l'humanité est partout dans ce pays de vigne. L'homme y est présent à chaque pas. Le long de ce ruban de vignobles, qui accroche son mince ourlet coloré au pied de la montagne, au bord de la plaine, se presse une dense et laborieuse population. Vingt-cinq bourgades se succèdent au pied de la falaise calcaire de Dijon à Chagny..."

Extrait de "La Bourgogne, Traditions et Coutumes" de Gaston Roupnel

Murets et meurgers : un rôle important dans la maîtrise de l'érosion

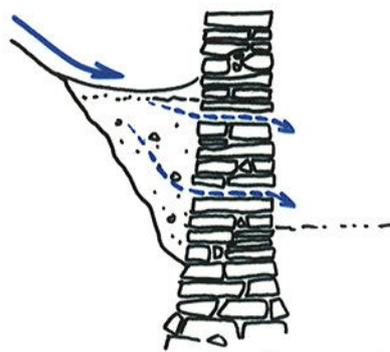
Les murets et les murs de soutènement en travers de la pente jouent un rôle positif dans la lutte contre l'érosion des sols. Ils contribuent à fractionner les flux de ruissellement, à retenir la terre à chaque parcelle, à réduire les longueurs de flux et ainsi minimiser la vitesse d'écoulement des eaux d'orage.

Les meurgers dans le sens de la pente, à priori moins utiles, servent aussi de zones de ressuyage.

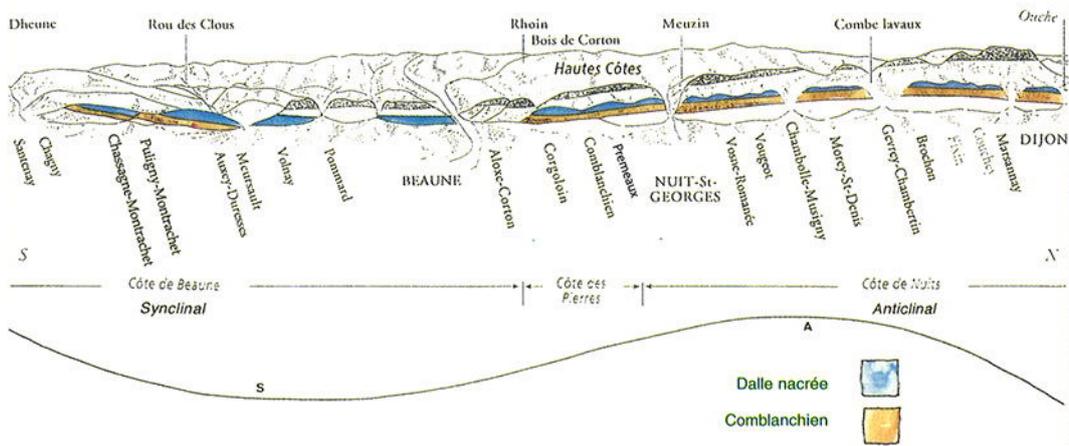


Un mur de soutènement ou un simple muret doit pouvoir jouer un rôle de filtre retenant terre et cailloux et laissant s'écouler l'eau.

Dans un mur maçonné, les chantepieures (ou barbacanes) jouent ce rôle. Dans un mur en pierre sèche, ce sont tous les interstices entre les pierres qui laissent s'évacuer l'eau.



Murets et meurgers : un patrimoine reflet de la géologie locale



Principe géologique de la côte

La géologie a, en tout premier lieu, offert une orientation : ligne de côte nord-sud suivant les lignes de failles, traces de la cassure entre les plateaux calcaires (Jurassique Moyen et Supérieur) et le fossé bressan.

La série géologique du Jurassique se compose d'une alternance de marnes et de calcaires.

L'autre aspect tectonique majeur de la côte concerne son ondulation transversale : l'une, synclinale au coeur de la Côte de Beaune au niveau de Volnay, y abaisse le Jurassique Supérieur, l'autre, anticlinale, relève le Jurassique Moyen au niveau de Gevrey-Chambertin dans la Côte de Nuits. L'érosion a sculpté de manière différentielle dans ces couches avec une typologie différente entre la Côte de Nuits (calcaires massifs comme le Comblanchien où l'érosion a façonné des combes très étroites) et la Côte de Beaune (terrains plus marneux qui offrent un paysage de vallées plus larges, à la topographie plus douce, permettant au vignoble de pénétrer profondément dans le plateau des Hautes-Côtes).

A chaque banc de roche correspond donc une typologie particulière de murets

Calcaires de la dalle nacrée (Bathonien supérieur / Callovien)

En carrière :
Partie inférieure calcaire grenu : pierre de construction, pierre mureuse (moellons de 10/15/20 cm d'épais).

Les niveaux supérieurs sont constitués de laves qui ont permis de construire des murets et cabottes.

(photo : mur à Aloxe-Corton)



Calcaire de Comblanchien (Bathonien moyen et supérieur)

Important dans l'anticlinal de Gevrey car il forme le front de côte (falaises d'escalade des combes de Brochon et de Fixin).

Calcaire blanc, massif, très compact, exploitable en carrière en pierres de sciage ou granulats.

Présent dans le vignoble sous forme d'éboulis, très peu exploité pour les murs car blocs très irréguliers, quelques exceptions visibles à Gevrey ou Morey-Saint-Denis.

(photo : au-dessus du Clos des Lambrais à Morey-Saint-Denis)



Lieux-dits / climats

Ils font revivre l'histoire des lieux et des hommes

Latricières

De "de tricae" : chose de peu de valeur, terre infertile, terrain très mauvais, de peu de profondeur avec un sous-sol très dur. Il faut des portegriffes adaptés pour cette parcelle.

Les perrières

Le mot "perrière" est un synonyme de carrière et vient de ce que l'ouvrier, le carrier, était jadis appelé "perrier", c'est-à-dire l'homme qui extrait la pierre.

Aux lavières

Témoignage de la présence et de l'extraction des laves. A Savigny-les-Beaune, au lieu-dit "les lavières", on a retrouvé un cimetière mérovingien. Des laves avaient été utilisées comme grandes pierres tombales.

"Les anciens n'ont pas placé n'importe où murs, murets et chemins pour délimiter un nombre impressionnant de climats"

Jacky Rigaux (Gevrey-Chambertin, la parole est aux terroirs)

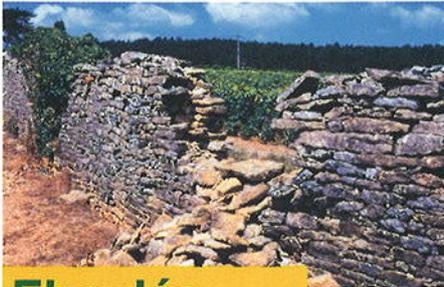
Q

ue sont nos murs devenus ...

Bétonnés



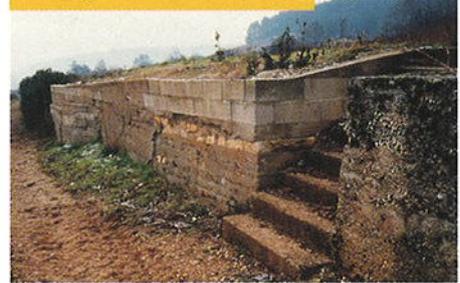
Surhaussés



Eboulés



Rapiécés



Quel
contraste
avec le soin
apporté à la
vigne !



Certains murets sont présents depuis des siècles. Régulièrement entretenus, ils ont perduré; pourtant le siècle qui s'achève les a malmenés. Il a mis entre nos mains tant d'outils qui ont facilité le travail mais aussi les destructions...

Q

uelle image choisissons-nous de préserver, de construire ?

Et si chacun s'attachait à mieux regarder son patrimoine? Il fait toujours partie d'un ensemble paysager plus large qu'il contribue à valoriser ou à banaliser, voire à dégrader...

En guise de guide, nous proposons quelques règles à suivre pour que ce paysage de la côte viticole de Côte-d'Or ne perde pas son identité : elles permettent de définir l'importance d'un élément, ce qu'il faut préserver, ce qui peut évoluer sans conséquence.

I - Règles générales "de bon sens" par rapport à la pente

1 - Les murets ou meurgers en travers de pente :

> à garder absolument, ils ont un rôle par rapport à l'érosion / le maintien des terres / la lecture du paysage depuis les routes principales : ils soulignent le relief du coteau / la tenue des parcelles (cf cadastre).

> fort degré de visibilité : depuis la RN 6, depuis la Route des Grands Crus, ...

2 - Les murs et meurgers dans le sens de la pente:

> surtout rôle de limite, quelquefois murs de soutènement, moins perceptibles dans la vue frontale depuis les routes principales nord-sud mais perceptibles dans les obliques.

> rôle par rapport à l'érosion : zone de ressuyage de l'eau au même titre que les parties plantées d'arbres.

Si le contexte le permet, ils peuvent éventuellement être couplés à des ouvrages hydrauliques pour l'écoulement des eaux de parcelles... Ils peuvent évoluer, se déplacer...

II - Règles de la densité variable

1 - Un mur se repère d'autant mieux lorsqu'il est isolé, sa texture ressort plus (ex : béton, blocs cyclopéens) et lorsqu'il présente une hauteur ou une longueur plus importante que l'ensemble des murs.

Lorsqu'il reste peu de murs ou quelques murs isolés, ils servent de repères dans le paysage.

2 - Quand il y a grande densité, grande complexité, multitude d'appareillages, le mur n'est plus perçu comme une entité mais comme un élément d'un ensemble.

III - Règles des priorités : "hiérarchiser" les murets en fonction de leur implantation

Les murets visibles le long des itinéraires touristiques majeurs (notamment le long de la Route des Grands Crus) pourraient faire l'objet de réhabilitation prioritaire.

IV - Dans les règles de l'art

Respect dans la mise en oeuvre, réhabilitation ou réfection de murets grâce aux techniques localement adaptées par rapport au type de roches ou laves en place et par rapport à l'effet esthétique et plastique constituant un paysage donné.

Ainsi nous éviterons (pêle-mêle) : les bétons, les agglos, les gros joints, les couronnements béton, les gros appareillages, les trop hauts ou trop longs murs ..., les rapiécages avec d'autres matériaux, l'utilisation de pierres non issues de la région, ... (voir le guide technique des recommandations, édité par la DIREN).

V - Règle du site

Chaque situation est particulière. Chaque mur, muret, meurger, cabotte, appartient à un site et lui confère son identité propre. À chaque cas de figure une réponse adaptée dans l'esprit du lieu est à trouver. La technique ne doit pas dicter ses lois mais s'adapter à une réalité humaine et culturelle dans le respect d'un paysage à haute valeur patrimoniale mondialement reconnue.

VI - Règle du respect

Chacun doit respecter tous ces ouvrages, veillant à ne pas les dégrader par inadvertance ou volontairement par des actes de vandalisme gratuits ou de pillage intéressé.

Cette dernière règle s'adresse plus particulièrement à ceux qui passent et qui ne vivent pas dans et de ce milieu.



Conseils techniques, informations sur les démarches

Chacun, viticulteurs, communes, s'est trouvé confronté à ces interrogations qui retardent ou parfois font tourner court un projet.

Divers organismes peuvent vous apporter des conseils pour vous aider à évaluer les meilleures solutions adaptées à chaque site pour la préservation du terroir, la prévention de l'érosion, la gestion des flux d'eau, la restauration ou la (re)construction de murs-murets-cabottes, la préservation ou l'amélioration des qualités paysagères du site. (voir références de ces organismes en page "Guide Pratique")



Aménagement d'une parcelle

L'arrachage des vignes trop âgées, la création d'une nouvelle parcelle sont de bonnes occasions pour s'interroger sur la réorganisation de l'espace : réservation de contours suffisants et prévision de leur enherbement, interruption régulière de la pente par des tournières ou des murets...

(Re)Construction d'un mur de soutènement

Les murs de soutènement sont soumis à des pressions importantes, leur conception ne doit pas être négligée ! Outre la poussée des terres, un mur de soutènement peut, à certaines périodes, subir une puissante poussée de l'eau infiltrée dans le sol qui peut multiplier par deux ou trois la pression qu'il subit.

Quelques dispositions à respecter :

■ collecte de l'eau de ruissellement :

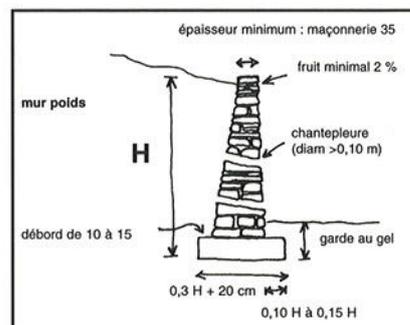
. Si le remblai derrière le mur est très perméable, les chantepleures suffisent ; par contre, s'il est à grain fin, prévoir des dispositifs de collecte de l'eau (tapis filtrant et drain). Prévoir **dispositif de surveillance** (regard) et **entretien**.

■ pour un **mur en pierre** (maçonnée ou sèche), il est essentiel de **prévoir des boutisses** assurant une bonne cohésion du mur.

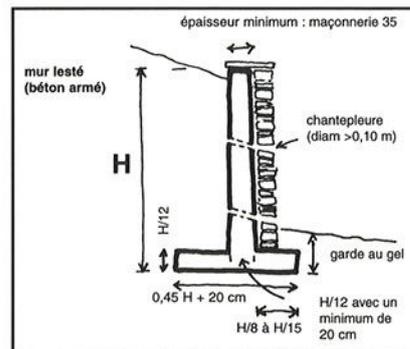
■ pour un **mur en pierre sèche** : bon **calage des pierres**, y compris quand il s'agit de **blocs de roche** de gros gabarit; malgré leur poids, ils doivent être **soigneusement appareillés sur une bonne assise**.

■ certaines **interventions sur des murs existants** en compromettent la solidité: **surélévation** en vue d'augmenter la hauteur des terres retenues, **rejointoiement** créant des poussées hydrostatiques, **creusement en pied** supprimant la butée en aval, transformation en mur de clôture d'un mur de soutènement.

■ dans le cas d'un **mur en béton armé**, il est indispensable que les **armatures** soient **correctement dimensionnées et positionnées**.



Éléments de pré-dimensionnement



Bien restauré ou bien construit, un mur résistera des siècles pour peu que l'on se donne la peine de veiller à son entretien, peu onéreux s'il est régulier :

- . veiller à empêcher l'érosion à la base du mur,
- . veiller au bon état de son couronnement qui le protège, particulièrement pour les murs maçonnés dont le mortier est dégradé par les intempéries, le gel,
- . stabiliser les pierres qui se déchaussent en les calant avec des éclats pour un mur en pierres sèches, en les rejointoyant pour un mur maçonné,
- . veiller au bon entretien de la zone drainante en amont des murs de soutènement maçonnés ou en béton.

G uide pratique

Où trouver le conseil adapté?

Chambre d'Agriculture de la Côte-d'Or

42, rue de Mulhouse
21000 DIJON
tél. 03 80 68 66 00 - fax. 03 80 68 66 09
Services techniques:
tél. 03 80 28 81 20 - fax. 03 80 28 81 69

Dans un cadre global de lutte contre l'érosion, une cellule d'appui technique est à votre disposition pour vous aider dans l'approche technique et financière de vos projets d'aménagement parcellaire (construction de murs, enherbement...).

INAO

Institut National des Appellations d'Origine

53, rue de Mulhouse
21000 - Dijon
tél. 03 80 78 71 90
fax. 03 80 73 35 10

Gardien de l'intégrité des terroirs AOC, l'Institut conseille les viticulteurs dans leurs projets d'aménagement de parcelles pour les plantations de vignes : apports de terre, profilages, concassages, défonçages profonds...

SDAP

Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine

39, rue Vannerie
21000 Dijon
tél. 03 80 68 42 85 - fax. 03 80 68 42 86

DIREN

Direction Régionale de l'Environnement - Bourgogne

6, rue Chancelier de l'Hospital
BP 1550 - 21035 Dijon cedex
tél. 03 80 63 18 50 - fax. 03 80 63 18 51
diren@bourgogne.environnement.gouv.fr

Les particuliers et porteurs de projets peuvent trouver auprès de la DIREN des conseils portant essentiellement sur le patrimoine bâti, le paysage, les milieux naturels et la gestion du site classé de la Côte Méridionale de Beaune.

DDAF

Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt

6, rue Chancelier de l'Hospital
BP 1550 - 21035 Dijon cedex
tél. 03 80 68 30 00 - fax. 03 80 68 30 31

CAUE

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Côte-d'Or

24, rue de la Préfecture
21000 - Dijon
tél. 03 80 30 02 38 - fax. 03 80 30 06 40
info@caue21.asso.fr
www.caue21.asso.fr

Le CAUE propose des conseils et informations concernant l'implantation des murs de soutènement, leur insertion paysagère, les modes de construction, la restauration du petit patrimoine.

Carrières de pierres mureuses

Exemples de carrières locales produisant des pierres mureuses et couvertines.

Carrière Michaud

21700 - Magny-lès-Villers
tél. 03 80 62 98 68
fax. 03 80 62 95 75

Carrière Thibaut / Edenroc

21700 - Concoeur-et-Corboin
tél. 03 80 62 98 68

Carrière Gellenoncourt / SEC

"La Serrée" - Route de meuilley
21700 - Nuits-Saint-Georges
tél. 03 80 61 29 47 fax. 03 80 62 38 62

Documents disponibles, pour aborder d'autres regards, et quelques conseils pratiques :

Étude paysagère

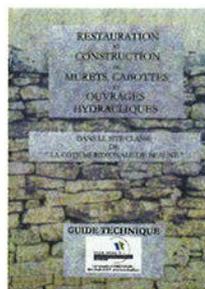
Paysage et petit patrimoine bâti

Cette étude offre une approche de la diversité et de la richesse des paysages viticoles de **Dijon à Chagny**, tentant de comprendre la dynamique de leur constitution et de leur transformation. Elle conclut en proposant quelques recommandations pour mieux préserver leur identité.



Étude consultable à l'AVCO et à la Chambre d'Agriculture de la Côte-d'Or, réalisée pour la Chambre d'Agriculture de la Côte-d'Or par le CAUE de la Côte-d'Or en collaboration avec P. Jacotot, paysagiste.

Guide technique de restauration des murets, cabottes, ouvrages hydrauliques



Ce guide technique édité par la DIREN donne l'essentiel des conseils utiles : comment sont-ils réalisés, comment se dégradent-ils, comment les entretenir et comment en reconstruire? Bien qu'il soit réalisé pour la côte méridionale de Beaune, il propose une démarche de qualité valable pour toute la côte viticole.

Disponible à la DIREN, ce document a été réalisé par le cabinet DAT Conseils, Jean-Claude Goepp, architecte

Cahier de gestion du site classé de la Côte Méridionale de Beaune

Ce document fait suite à une étude diagnostic qui a permis d'identifier et de localiser les richesses paysagères de la côte de Beaune ainsi que les problèmes auxquels elles sont confrontées dans le contexte économique actuel.

Élaboré en concertation avec les élus, les représentants de la profession viticole et les services techniques impliqués dans la gestion de la **Côte Sud de Beaune**, ce cahier de gestion définit des recommandations visant à la fois à en assurer la sauvegarde et le développement économique. Tous les secteurs paysagers sont envisagés (abords de village, vignes, friches, massifs boisés, combes...) ainsi que les divers types d'aménagement (lutte/érosion, clos, bâtiments viticoles, aménagements routiers, signalétiques...).

Ces recommandations servent de référence aux services qui instruisent les demandes des porteurs de projets dans le site classé de la Côte Méridionale de Beaune.

Document consultable à la DIREN, prochainement plus largement diffusé



Ce document et l'étude sur laquelle il s'appuie ont été réalisés par le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Côte-d'Or avec la collaboration de l'Agence de Paysage Pascale Jacotot, pour la Chambre d'Agriculture de Côte-d'Or, en partenariat avec l'Association des Viticulteurs de Côte-d'Or, le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine, la Direction Régionale de l'Environnement de Bourgogne, l'Institut National des Appellations d'Origine, la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt, avec le concours financier du Fonds de Gestion de l'Espace Rural.